

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

RNCP37275 - TITRE PROFESSIONNEL Formateur professionnel d'adultes

Cette formation vise à concevoir et animer des formations multimodales, évaluer les acquis, accompagner les apprenants dans leur parcours, et inscrire sa pratique dans une démarche qualité et RSE.

Durée : 300.00 heures

CODE RNCP : 37275

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'enregistrement : 29-04-2023 au 29-04-2028

A qui s'adresse cette formation ?

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Indépendant

Prérequis

- Titulaire d'un BAC, d'un titre de niveau équivalent ou avoir au moins un (1) an d'expérience professionnelle cumulée en rapport direct avec le titre visé
- Disposer d'un ordinateur portable et d'une connexion internet stable pour suivre la formation en ligne

Accessibilité et délais d'accès

Entrée tous les mois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant.

Un délai de 21 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription. Dans ce délai, le stagiaire doit entre-autres fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus, un CV à jour, et avoir rempli un questionnaire concernant ses compétences et son projet professionnel. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact par téléphone avec le stagiaire pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation à la référente handicap afin d'obtenir des adaptations pour votre action de formation ou les épreuves d'évaluations.

Pour toute question d'accessibilité handicap, prendre contact avec nous : info@vial-formations.fr

Délai d'accès : 3 semaines

Objectifs pédagogiques

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité
- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Évaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage
- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants
- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

Contenu de la formation

BLOC 1 : Concevoir et préparer la formation

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
 - Repérer les éléments constitutifs de la demande dans le cahier des charges d'un commanditaire ou dans une demande informelle
 - Analyser une demande de formation formelle ou informelle
 - Identifier les compétences et savoirs à acquérir
 - Identifier les besoins de formation
 - Identifier et quantifier les besoins d'accompagnement
 - Repérer les caractéristiques des publics
 - Déterminer les objectifs de formation
 - Définir les prérequis
 - Définir les situations d'apprentissage, d'accompagnement et d'évaluation en prenant en compte le public et le contexte local
 - Définir les modalités pédagogiques et les modalités d'accompagnement
 - Rédiger une progression pédagogique et un plan d'accompagnement exploitables par soi-même ou par des tiers pour la mise en œuvre de la formation ou pour la rédaction de documents divers
 - Déterminer les étapes de la formation et de l'accompagnement et les durées associées
 - Prévoir les interventions des autres intervenants
 - Anticiper l'organisation logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques
 - Prendre en compte la gestion des flux d'apprenants dans la construction de la progression pédagogique et du plan d'accompagnement
 - Adopter une posture professionnelle favorisant l'ajustement aux besoins du commanditaire
 - Travailler en équipe avec les acteurs impliqués dans la construction de la formation, au sein ou à l'extérieur de son organisation
 - Argumenter ses choix auprès du responsable de formation
 - Connaissance des principes de base de la pédagogie des adultes
 - Connaissance des concepts de base de l'ingénierie de formation
 - Connaissance du vocabulaire de la formation professionnelle
 - Connaissance des différents champs de l'accompagnement
 - Connaissance du cadre réglementaire et législatif de la formation professionnelle
 - Connaissance du cadre contractuel et financier d'une formation
 - Connaissance des différents types de référentiels
 - Connaissance des publics de la formation professionnelle et de leurs spécificités (salariés, jeunes, demandeurs d'emploi et éloignés de l'emploi, personnes en situation de handicap, allophones...)
 - Connaissance des caractéristiques organisationnelles et pédagogiques des formations multimodales
 - Connaissance des différents types d'évaluation
 - Connaissance des différentes modalités pédagogiques et de leurs conditions de mise en œuvre
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
 - Analyser le cadre contractuel et réglementaire de la formation
 - Définir les objectifs pédagogiques
 - Déterminer et organiser les différentes étapes du scénario en tenant compte de la progressivité des apprentissages et de

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

l'hétérogénéité des apprenants

- Anticiper les difficultés d'apprentissage et de mise en œuvre et prévoir des scénarios alternatifs
- Définir les situations d'apprentissage, les activités, les outils et les modalités pédagogiques associées
- Varier les méthodes, techniques et outils pédagogiques pour maintenir l'attention
- Élaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive, les pédagogies actives et l'apprentissage par les pairs
- Prévoir des situations d'apprentissage et des activités favorisant l'individualisation
- Définir les situations d'évaluation, les activités et les modalités associées
- Rédiger les critères et indicateurs de l'évaluation
- Respecter l'alignement pédagogique entre les objectifs, les contenus de formation et l'évaluation
- Définir des situations d'accueil et d'accompagnement des apprenants
- Rédiger un scénario tutorial pour les apprentissages à distance
- Concevoir, choisir et adapter des outils d'auto-formation et d'auto-évaluation
- Définir des outils de positionnement et de suivi de la progression des acquis
- Choisir les environnements et les services numériques pertinents
- Anticiper les moyens humains, matériels et pédagogiques
- Planifier les temps d'apprentissage, d'évaluation et d'accompagnement
- Planifier et organiser l'accueil de nouveaux apprenants y compris dans des formations à entrées permanentes ou décalées
- Anticiper l'organisation des espaces de travail physiques et virtuels pour favoriser l'autonomie et l'entraide des apprenants
- Choisir des modalités de diffusion des ressources adaptées aux modalités pédagogiques et aux moyens humains, matériels et pédagogiques et aux caractéristiques des apprenants
- Travailler en équipe avec d'autres acteurs impliqués dans la formation au sein ou à l'extérieur de son organisation
- Choisir les outils pour la communication formateur / apprenants et apprenants / apprenants
- Choisir des modes de suivi spécifiques à chaque modalité
- Connaissance du cadre réglementaire, législatif et financier de la formation professionnelle, y compris du système de qualité et de conformité
- Connaissance des principales obligations des organismes de formation sur le handicap (conditions de travail dont aménagement du poste, non-discrimination, etc.)
- Connaissance de la notion d'aménagement raisonnable
- Connaissance des concepts de base de l'ingénierie pédagogique
- Connaissance des théories et concepts liés à la pédagogie des adultes
- Connaissance des principaux enseignements des neurosciences et de leurs applications en formation
- Connaissance des différents niveaux de taxonomie d'objectifs
- Connaissance des étapes clés structurant un temps de formation
- Connaissance des concepts de styles et modalités préférentielles d'apprentissage
- Connaissance des différentes modalités pédagogiques (présentiel, distance, comodalité, alternance...) et de leurs conditions de mise en œuvre
- Connaissance des théories de l'apprentissage social et des outils collaboratifs
- Connaissance des environnements et des services numériques mobilisables (applications mobiles et internet, plateformes LCMS, chaînes éditoriales...)
- Connaissance des types d'accompagnement et des outils de suivi associés
- Connaissance des types d'évaluation et de positionnement
- Connaissance des spécificités de l'auto-formation et de l'auto-évaluation
- Connaissance des spécificités des formations individualisées
- Connaissance des spécificités des formations en alternance
- Connaissance des principes de la Formation En Situation de Travail (FEST)
- Connaissance d'outils de gestion de planning, tableaux de bord

- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

- Choisir, adapter ou concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation et des ressources associées, en fonction des situations d'apprentissage définies
- S'appuyer sur les pratiques et les outils des professionnels de son domaine de spécialité pour créer les activités d'apprentissage et d'évaluation
- Choisir, adapter ou concevoir des activités pédagogiques et d'évaluation spécifiques à l'autoformation
- Favoriser les pédagogies actives et l'autonomie des apprenants
- Réaliser le storyboard de capsules d'apprentissage

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Rédiger des consignes adaptées au public et aux objectifs visés, par exemple en utilisant la méthode FALC (Facile A Lire et à Comprendre) ou adapté aux troubles « Dys »
- Concevoir les activités en tenant compte des règles de communication et de conception graphique
- Respecter la cohérence de l'ensemble des ressources utilisées
- Rédiger des corrigés
- Anticiper des remédiations automatiques dans les situations d'autoformation
- Formaliser les modalités de mise en œuvre des activités d'apprentissage et d'utilisation des ressources pour la mise en œuvre par un tiers
- Réaliser une veille professionnelle, technologique et réglementaire dans sa spécialité et sur la formation professionnelle
- Repérer les sources pertinentes par rapport au domaine d'activité
- Identifier des bases de données (images, sons, exercices...) nécessaires à la conception des activités
- Citer les auteurs et propriétaires des ressources et outils utilisés
- Qualifier, référencer et classer les ressources et outils utilisés
- Travailler sur des projets de conception d'activités d'apprentissage ou d'évaluation en équipe ou avec des prestataires
- Négocier avec un tiers l'utilisation de ressources
- Créer et entretenir des relations avec l'environnement professionnel
- Connaissance des environnements et services proposés par les outils de conception numériques et les chaînes éditoriales
- Connaissance des principaux enseignements des neurosciences et de leurs applications en formation
- Connaissance des règles d'écriture d'une consigne
- Connaissance des règles du Facile A Lire et à Comprendre
- Connaissance des principes de l'accessibilité universelle et des outils adaptés
- Connaissance des règles de conception d'un questionnaire
- Connaissance des démarches, méthodes et techniques pédagogiques
- Connaissance des approches favorisant la réflexivité et la métacognition
- Connaissance des sources et des conditions d'utilisation des ressources physiques et numériques
- Connaissance des méthodes d'animation et d'accompagnement associées à l'usage de ressources multimodales ou individualisées
- Connaissance de la réglementation sur la propriété intellectuelle, le droit à l'image et les libertés individuelles

BLOC 2 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
 - Accueillir un groupe d'apprenants
 - Animer un temps de formation présentiel à l'aide d'outils traditionnels ou numériques (tableaux interactifs, activités en ligne...)
 - Animer un temps de formation à distance, synchrone ou asynchrone, en exploitant les différentes fonctionnalités des outils numériques (classes virtuelles, plateformes numériques de formation...)
 - Expliciter les consignes de travail
 - Ancrer les apprentissages au moyen de méthodes actives
 - Individualiser les apprentissages
 - Favoriser l'autonomie des apprenants pour la réalisation des activités d'apprentissage et l'utilisation des ressources
 - Faciliter et exploiter les interventions, les initiatives et la production des apprenants
 - Exploiter les acquis des apprenants et leurs expériences vécues en entreprise lors des périodes en alternance
 - Repérer les indicateurs de baisse d'attention en présence ou à distance
 - Remédier aux difficultés d'apprentissage individuelles et collectives
 - Adapter le scénario pédagogique aux besoins des apprenants et aux éventuelles difficultés d'apprentissage
 - Analyser ses pratiques d'animation et de facilitation
 - Respecter les règles d'hygiène et sécurité
 - Anticiper la logistique des moyens humains et matériels pour la mise en œuvre du temps de formation
 - Anticiper le déroulement de la formation à partir de l'analyse des dossiers individuels des apprenants
 - Vérifier le bon fonctionnement des outils de formation (plateau technique, informatique...)
 - Aménager une salle ou un atelier de formation pour favoriser les dynamiques collaboratives entre apprenants
 - Préciser les modalités d'accès aux ressources et outils physiques et numériques
 - Mettre à disposition des apprenants le matériel et les ressources pédagogiques nécessaires
 - Veiller à l'adaptation des espaces, outils et ressources aux apprenants en situation de handicap dont les personnes atteintes de troubles « Dys »
 - Gérer le temps

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Collecter les éléments attendus dans les processus de qualité et de conformité
- Pratiquer l'écoute active
- Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur les apprentissages sans remettre en cause l'apprenant
- Favoriser le dialogue et la coopération avec et entre les apprenants
- Créer et entretenir une dynamique de groupe
- Favoriser l'émergence de communautés actives d'apprentissage
- Prévenir et réguler les conflits en encourageant la compréhension mutuelle
- Co-animer un temps de formation avec un autre intervenant
- Adapter sa communication et son vocabulaire aux apprenants
- Connaissance des étapes clés structurant un temps de formation
- Connaissance des différents niveaux de taxonomies d'objectifs
- Connaissance des méthodes et techniques pédagogiques adaptées aux différentes modalités
- Connaissance des fonctions de l'animation et de la facilitation
- Connaissance des concepts de styles et modalités préférentielles d'apprentissage
- Connaissance des démarches diagnostiques et des techniques de remédiation
- Connaissance des troubles « Dys » et des autres types de handicap et de leurs conséquences en formation
- Connaissance des mécanismes de l'attention et de la motivation
- Connaissance des mécanismes de la dynamique de groupe
- Connaissance des principaux enseignements des neurosciences et de leurs applications en formation
- Connaissance des théories de l'apprentissage social et des outils collaboratifs
- Connaissance des théories et concepts liés à la pédagogie des adultes

- Évaluer les acquis de formation des apprenants

- Déterminer les critères et les indicateurs de l'évaluation
- Construire et adapter des activités et des outils d'évaluation des acquis en fonction des modalités prévues
- Rédiger des corrigés
- Respecter l'alignement pédagogique entre les objectifs, les activités d'apprentissage et l'évaluation
- Respecter le cahier des charges ou le référentiel de certification ou de diplôme
- Mettre en œuvre les situations d'évaluation prévues dans le scénario pédagogique
- Accompagner les apprenants dans des situations d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs
- Analyser les résultats en repérant les acquis et les difficultés rencontrées par les apprenants
- Restituer les résultats d'une évaluation de façon explicite et adaptée au type d'évaluation concernée
- Rédiger des rétroactions individuelles et collectives sur des plateformes numériques de formation
- Proposer des rétroactions adaptées aux besoins des apprenants et à leur niveau d'autonomie
- Exploiter les résultats d'une évaluation en tant que situation d'apprentissage
- Valoriser les erreurs pour en faire des situations d'apprentissage
- Rédiger des bilans pédagogiques individuels et de groupe en s'appuyant sur le recueil et la synthèse des résultats des évaluations
- Analyser ses pratiques d'évaluation des apprentissages
- Anticiper la logistique des moyens humains et matériels pour la mise en œuvre des évaluations
- Planifier les temps d'évaluation, de correction et de restitution
- Construire une grille d'évaluation pour assurer la traçabilité des apprentissages
- Adapter les évaluations aux situations de handicap, dans le respect de la réglementation
- Instaurer un climat de confiance avec l'apprenant pour prévenir et faciliter la gestion du stress de l'évaluation
- Pratiquer l'écoute active
- Adopter une attitude bienveillante en centrant la restitution sur les résultats de l'évaluation sans remettre en cause la personne
- Valoriser les acquis de l'apprenant et l'encourager dans sa dynamique d'apprentissage
- Connaissance des différents types d'évaluation
- Connaissance des modalités et outils d'évaluation
- Connaissance des référentiels de certification et de diplômes
- Connaissance des principes de définition des critères et indicateurs d'évaluation
- Connaissance des principes de formulation des consignes et des rétroactions
- Connaissance des spécificités des outils d'évaluation numériques
- Connaissance des spécificités de l'auto-évaluation et de l'évaluation par les pairs
- Connaissance des modalités de restitution d'une évaluation
- Connaissance de la réglementation sur l'adaptation des évaluations pour les apprenants en situation de handicap

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

- Anticiper les difficultés d'apprentissage possibles selon le contenu et les modalités pédagogiques
- Anticiper les difficultés d'apprentissage possibles selon les caractéristiques des publics
- Observer les interactions et les comportements des apprenants
- Repérer les difficultés individuelles lors des temps de formation et d'évaluation en présentiel et à distance
- Conduire des entretiens
- Utiliser des techniques d'aide à l'explicitation
- Repérer les indicateurs de décrochage dans les temps de formation synchrones et asynchrones
- Identifier les difficultés individuelles d'apprentissage à partir d'une démarche diagnostique
- Co-construire une stratégie de remédiation avec l'apprenant et les éventuels autres acteurs
- Prendre en compte l'impact des handicaps (dont les troubles « Dys ») dans la stratégie de remédiation proposée
- Proposer des activités de remédiation et s'assurer de leur mise en œuvre
- Évaluer l'efficacité de la stratégie de remédiation proposée
- Analyser sa pratique de remédiation
- Capitaliser les stratégies mises en place pour de futures formations
- Adapter la formation pour prendre en compte l'expression et l'exploration des difficultés individuelles
- Organiser et planifier les activités de remédiation
- Exploiter les caractéristiques des différentes modalités pédagogiques pour organiser les remédiations individuelles dans le respect de la progression collective
- Constituer des binômes d'entraide ou des groupes de niveaux pour organiser les activités de remédiation
- Instaurer un climat de confiance facilitant l'expression des difficultés
- Réguler l'impact de la difficulté au niveau individuel et collectif
- Pratiquer l'écoute active
- Adopter une attitude bienveillante en centrant les échanges sur les apprentissages sans remettre en cause la personne
- Assurer un accompagnement pédagogique en conservant une distance relationnelle
- Collaborer avec des acteurs au sein ou à l'extérieur de son organisation, afin d'identifier les causes de difficultés d'apprentissage, de définir une stratégie de remédiation et de la mettre en œuvre
- Connaissance des concepts de styles et modalités préférentielles d'apprentissage
- Connaissance des leviers et des freins aux apprentissages
- Connaissance des troubles « Dys » et des autres types de handicap et de leurs conséquences en formation
- Connaissance des démarches diagnostiques
- Connaissance des techniques de remédiation
- Connaissance des techniques d'entretien
- Connaissance des techniques de questionnement et d'explicitation
- Connaissance des techniques de résolution de problème
- Connaissance des acteurs socio-économiques de son territoire et de leurs champs d'intervention

BLOC 3 : Accompagner les apprenants en formation

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation

- Accueillir individuellement et collectivement des apprenants
- Repérer les besoins d'accompagnement individuels et collectifs
- Prendre en compte les spécificités de différents publics dans l'accompagnement (handicaps dont troubles « Dys », personnes éloignées de l'emploi, allophones...)
- Identifier les signes de décrochage en formation et prévenir les abandons
- Identifier le type d'entretien adapté à la situation
- Conduire des entretiens individuels en respectant les différentes phases
- Poser un diagnostic sur la nature et l'origine des problèmes rencontrés par les apprenants
- Formaliser la progression et les difficultés des apprenants dans les outils de suivi
- Ajuster les parcours en tenant compte des besoins et des contraintes des apprenants
- Recueillir, capitaliser et analyser les éléments clés des parcours des apprenants
- Rédiger une synthèse d'entretien ou un bilan de parcours
- Transmettre les éléments attendus dans le cadre du système de qualité et de conformité
- Analyser ses pratiques d'accompagnement

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Organiser les espaces pour garantir la confidentialité des échanges
- Planifier les temps d'échange dans le respect du scénario d'accompagnement et en fonction des besoins
- Organiser son activité dans la limite de la réglementation sur la durée du temps de travail
- Gérer et suivre les parcours des apprenants sur des tableaux de bord ou des plateformes numériques de formation
- Ajuster les parcours en tenant compte des activités réalisées lors des périodes d'alternance en entreprise
- Structurer et actualiser un répertoire opérationnel des acteurs du territoire précisant leur domaine d'intervention
- Pratiquer l'écoute active
- Adopter une attitude bienveillante
- Centrer les échanges sur les faits sans remettre en cause la personne
- Entretenir une relation individualisée pour favoriser l'autonomisation et la réussite des apprenants
- Assurer un accompagnement socio-affectif en conservant une distance relationnelle
- Utiliser les outils et techniques de communication adaptés à la situation
- Identifier les situations à risque et alerter les acteurs concernés en fonction de son périmètre de responsabilité
- Orienter les apprenants vers les acteurs adaptés à leurs problématiques
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs au sein ou à l'extérieur de son organisation
- Rendre compte et échanger sur les parcours individuels, lors de réunions ou d'échanges individuels
- Connaissance des leviers et des freins aux apprentissages
- Connaissance des différents types de difficultés périphériques
- Connaissance des mécanismes de la motivation
- Connaissance des acteurs et de leurs domaines d'intervention dans un territoire défini
- Connaissance des types d'entretien
- Connaissance des démarches diagnostiques
- Connaissance des techniques d'entretien
- Connaissance de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Connaissance des principes de la RSE
- Connaissance de la réglementation sur la santé, la sécurité et l'hygiène au travail
- Connaissance du principe de non-discrimination
- Connaissance des acteurs spécialisés dans la prise en charge des troubles « Dys » et des autres types de handicap

- Accueillir les apprenants en formation et co-construire leurs parcours
 - Accueillir individuellement en formation, en présentiel ou à distance
 - Mettre en œuvre une démarche d'évaluation diagnostique
 - Utiliser des outils de positionnement traditionnels ou sur des plateformes numériques de formation
 - Analyser les résultats des positionnements pour repérer les pré-acquis des apprenants
 - Repérer les modalités préférentielles d'apprentissage des apprenants
 - Repérer les situations individuelles et les besoins associés, notamment dans le cas de publics spécifiques (handicap dont troubles « Dys », personnes éloignées de l'emploi, allophones...)
 - Conduire des entretiens individuels
 - Partager avec l'apprenant les résultats du positionnement et leur impact sur son parcours
 - Formaliser les parcours individuels de formation et d'accompagnement
 - Élaborer des stratégies favorisant l'analyse réflexive et l'auto-évaluation
 - Transmettre les éléments attendus dans le cadre du système de qualité et de conformité
 - Analyser sa pratique d'accueil et de construction des parcours
 - Organiser les espaces physiques et numériques pour l'accueil et le positionnement des apprenants
 - Préciser les modalités d'accès aux positionnements en format traditionnel ou numérique
 - Adapter les parcours en tenant compte des besoins individuels
 - Planifier les temps individuels d'accompagnement
 - Instaurer un climat de confiance avec l'apprenant pour prévenir le stress du positionnement
 - Pratiquer l'écoute active
 - Accompagner les apprenants lors de leur positionnement
 - Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs au sein et à l'extérieur de son organisation
 - Collaborer avec le référent handicap pour anticiper les difficultés en aménageant les espaces de formation, l'accompagnement et le parcours de formation
 - Rendre compte et échanger sur les parcours individuels, lors de réunions ou d'échanges individuels
 - Connaissance du principe des évaluations diagnostiques

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Connaissance des leviers et des freins aux apprentissages
- Connaissance des troubles « Dys » et des autres types de handicap et de leurs conséquences en formation
- Connaissance des principales obligations des organismes de formation sur le handicap (conditions de travail dont aménagement du poste, non-discrimination, etc.)
- Connaissance de la notion d'aménagement raisonnable
- Connaissance des outils et processus de positionnement
- Connaissance des types d'accompagnement
- Connaissance des concepts de styles et modalités préférentielles d'apprentissage
- Connaissance de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Connaissance du système de qualité et de conformité

- **Tutorer les apprenants à distance**
 - Repérer les besoins tutoraux (cognitif, socioaffectif, motivationnel et métacognitif)
 - Favoriser la métacognition des apprenants sur l'organisation et les stratégies d'apprentissage à distance
 - Identifier les signes de décrochage en formation à distance et prévenir les abandons
 - Choisir l'outil adapté en fonction du besoin tutorial et de la situation
 - Conduire un entretien à distance
 - Guider l'utilisateur dans l'appropriation et l'utilisation de l'environnement d'apprentissage en ligne et à distance
 - Concevoir ou adapter des supports spécifiques au tutorat à distance (tutoriels, fiches méthodologiques, consignes...)
 - Proposer des rétroactions adaptées au format écrit, oral ou audiovisuel
 - Mettre en œuvre une procédure de diagnostic technique à distance
 - Remédier aux difficultés techniques de premier niveau et orienter le cas échéant vers un interlocuteur ressource
 - Utiliser des outils de communication synchrones et asynchrones
 - Utiliser des outils collaboratifs (documents partagés, murs d'affichage virtuels, plateforme d'échange et de gestion des tâches, etc.)
 - Suivre les parcours des apprenants sur des plateformes numériques de formation
 - Assurer la traçabilité des interventions tutorales
 - Animer et modérer des fils de discussions instantanées ou asynchrones (chats, forums, réseaux sociaux...)
 - Animer une communauté d'apprenants
 - Respecter et faire respecter la charte tutorale et les engagements co-contractualisés
 - Planifier des temps d'interventions tutorales à distance au regard de ses différentes missions
 - Adapter les espaces numériques pour mettre à disposition des ressources complémentaires
 - Préciser les modalités d'accès aux ressources numériques
 - Respecter le droit à la déconnexion pour respecter les équilibres entre la vie professionnelle et la vie privée
 - Accueillir à distance, individuellement ou collectivement
 - Repérer et prendre en compte les spécificités des apprenants dans le tutorat à distance (handicaps dont troubles « Dys », personnes éloignées de l'emploi, allophones...)
 - Instaurer et entretenir la dynamique de groupe à distance
 - Pratiquer l'écoute active
 - Utiliser les règles de communication bienveillante
 - Collaborer avec les acteurs au sein de son organisation (dont le référent handicap) et à l'extérieur
 - Connaissance des fonctions tutorales et des besoins de l'apprenant en formation à distance
 - Connaissance des mécanismes motivationnels en situation de travail à distance
 - Connaissance des mécanismes attentionnels dans un environnement numérique
 - Connaissance des approches favorisant la réflexivité et la métacognition
 - Connaissance des leviers et des freins aux apprentissages et dans la relation à distance
 - Connaissance des principaux enseignements des neurosciences et de leurs applications en formation
 - Connaissance des démarches diagnostiques
 - Connaissance des techniques d'entretien
 - Connaissance des fonctionnalités des plateformes numériques de formation et des outils collaboratifs
 - Connaissance des principes de fonctionnement des communautés d'apprentissage
 - Connaissance des outils supportant l'intervention tutorale à distance et de leurs fonctionnalités
 - Connaissance des règles d'une rétroaction
 - Connaissance des règles d'usage de la communication écrite sur les réseaux sociaux
 - Connaissance de la réglementation sur la protection des données personnelles

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Accompagner le développement professionnel des apprenants

- Repérer les compétences professionnelles et transversales ainsi que les comportements nécessaires à l'employabilité des apprenants
- Créer des situations d'apprentissage favorisant l'appropriation des compétences professionnelles, des compétences transversales et des comportements nécessaires au projet professionnel des apprenants
- Suivre l'apprenant durant les périodes d'alternance avec l'entreprise
- Exploiter les informations du livret de suivi en entreprise
- Organiser des séances réflexives visant à exploiter l'expérience vécue en entreprise
- Conduire des entretiens individuels
- Faire le lien entre le statut et le profil de l'apprenant et les mesures d'accès à l'emploi et à la formation
- Identifier les freins individuels à la mise en œuvre du projet professionnel
- Accompagner l'apprenant pour cibler les entreprises et s'approprier les moyens de recherche de stage ou d'emploi
- Accompagner l'apprenant à l'utilisation de sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou d'emploi
- Formaliser les informations relatives au projet professionnel de l'apprenant à l'aide d'outils de suivi
- Analyser sa pratique d'accompagnement
- Organiser les échanges avec les tuteurs et les apprenants lors du suivi en entreprise
- Veiller à la bonne utilisation du livret de suivi en entreprise par l'apprenant et par le tuteur
- Suivre les apprenants dans leurs démarches de recherche de stage ou d'emploi
- Adapter les parcours individuels en fonction des activités des apprenants en entreprise
- Pratiquer l'écoute active
- Établir une relation de confiance avec l'apprenant
- Accompagner l'explicitation des expériences de l'apprenant pour favoriser son analyse réflexive
- Préparer la période en entreprise avec l'apprenant et le tuteur
- Établir une relation de confiance avec le tuteur en entreprise permettant d'évaluer les points forts et les points de progrès de l'apprenant en entreprise
- Accompagner le tuteur et l'entreprise dans l'accueil d'apprenants en situation de handicap
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et entretenir des relations avec les acteurs au sein et à l'extérieur de son organisation
- Collaborer avec le référent handicap pour consolider le projet professionnel et lever les freins à sa réalisation
- Préparer la transition vers l'emploi des publics spécifiques (dont les personnes en situation de handicap)
- Connaissance des spécificités des formations en alternance
- Connaissance des principes de la Formation En Situation de Travail (FEST)
- Connaissance des mesures favorisant l'insertion sociale et professionnelle
- Connaissance des principales obligations de l'employeur sur le handicap dans le milieu professionnel (conditions de travail dont aménagement du poste, non-discrimination, etc.)
- Connaissance des techniques d'entretien
- Connaissance des leviers et des freins à la mise en œuvre du projet professionnel
- Connaissance du socle de compétences professionnelles et transversales favorisant l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi
- Connaissance de techniques et outils de recherche d'emploi
- Connaissance des besoins et des modalités de recrutement des entreprises du bassin d'emploi
- Connaissance des sources d'information sur la recherche d'emploi dans son domaine de spécialité

BLOC 4 : Incrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité

- Compléter les documents de suivi administratif et pédagogique de la formation
- Recueillir et transmettre les éléments de suivi et de preuves attendus par le système qualité et de conformité et relevant du champ de compétences du formateur
- Fournir des éléments d'analyse des données de suivi pédagogique et administratif
- Repérer et prévenir les risques d'atteinte à la sécurité liés aux activités professionnelles, aux lieux de travail et aux déplacements
- Repérer et prévenir les situations et comportements discriminatoires rencontrés dans l'espace de formation et dans l'environnement professionnel
- Repérer et prévenir les risques liés à la santé en respectant les règles et les conditions d'hygiène et de sécurité
- Faire respecter le règlement intérieur

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Assurer une veille technologique et réglementaire
- Identifier les acteurs relais dans les situations d'accidents
- Identifier les procédures à suivre dans les situations d'accidents
- Organiser la collecte et le stockage des éléments de suivi et de preuves
- Instaurer un climat de confiance avec et entre les apprenants pour favoriser le dialogue
- Prévenir et réguler les conflits en encourageant la compréhension mutuelle
- Adopter une attitude exemplaire en mettant en cohérence ses actes et ses discours
- Intervenir en conservant une distance relationnelle
- Accompagner les apprenants dans la prise de conscience des comportements discriminatoires, non respectueux de l'environnement ou contraires à la sécurité des personnes
- Encourager et valoriser les écogestes, les comportements non discriminatoires et respectueux des règles d'hygiène, de santé et de sécurité
- Collaborer avec le service administratif et le référent qualité
- Connaissance du cadre réglementaire et législatif de la formation professionnelle et du domaine de spécialité
- Connaissance du cadre contractuel et financier de la formation
- Connaissance des différents statuts du formateur
- Connaissance du système qualité et de conformité
- Connaissance du règlement intérieur
- Connaissance des outils, procédures et obligations administratives nécessaires au bilan et au rendu compte de la formation
- Connaissance de la réglementation sur l'hygiène, la santé et la sécurité de la formation professionnelle et du domaine de spécialité
- Connaissance des facteurs de risques d'apparition des troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Connaissance des facteurs de risques psychosociaux (RPS)
- Connaissance des principes et enjeux de la RSE
- Connaissance de la législation sur la non-discrimination
- Connaissance des principales obligations des organismes de formation sur le handicap (conditions de travail dont aménagement du poste, non-discrimination, etc.)
- Connaissance des principales obligations de l'employeur sur le handicap dans le milieu professionnel (conditions de travail dont aménagement du poste, non-discrimination, etc.)
- Connaissance de la réglementation sur la protection des données personnelles

- **Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité**

- Identifier les sources et les documents de référence dans sa spécialité et dans la formation professionnelle
- Identifier les communautés professionnelles, les réseaux sociaux pertinents dans sa spécialité et sur la formation professionnelle
- Identifier les événements significatifs dans sa spécialité et dans la formation professionnelle
- Repérer les évolutions sectorielles, technologiques, concurrentielles et réglementaires dans sa spécialité et dans la formation professionnelle
- Repérer les évolutions des entreprises et leurs besoins de formation
- Repérer les évolutions des modalités de financement de la formation professionnelle
- Vérifier que les sources et les informations collectées sont fiables et actualisées
- Actualiser les contenus de formation, les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques
- Actualiser son ingénierie et ses pratiques pédagogiques
- Anticiper l'obsolescence des outils de formation (plateaux techniques, outils numériques...)
- Organiser, hiérarchiser et structurer les données issues de la veille
- Réaliser un répertoire opérationnel local des acteurs de sa spécialité et de la formation professionnelle
- Anticiper la participation aux événements significatifs dans sa spécialité et dans la formation professionnelle
- Partager sa veille avec ses pairs et avec son organisation
- Conserver et mettre à disposition les éléments de preuve attendus par le système de qualité et de conformité
- Créer et entretenir des liens avec les professionnels de la formation et de sa spécialité
- Participer aux communautés et aux réseaux sociaux professionnels
- Relayer les besoins de formation des entreprises aux responsables de formation
- Collaborer avec les acteurs du territoire pour favoriser la réussite du parcours des apprenants
- Connaissance de méthodologies de recherche et de capitalisation d'informations
- Connaissance d'outils d'organisation de la veille
- Connaissance d'outils numériques de veille individuelle et partagée
- Connaissance des lieux ressources et des événements dans sa spécialité et dans la formation professionnelle

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Connaissance des principes de fonctionnement des réseaux professionnels et des communautés professionnelles
- Connaissance de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Connaissance de la réglementation sur la propriété intellectuelle, le droit à l'image et les libertés individuelles

- **Analyser ses pratiques professionnelles**

- Choisir des situations relevant du champ de l'analyse de pratiques
- Choisir des situations relevant de sa responsabilité
- Différencier fait, opinion et sentiment
- Utiliser les techniques d'auto-évaluation
- Utiliser les techniques d'analyse réflexive
- Respecter les règles de fonctionnement et les étapes de l'analyse de pratique
- Décrire la situation vécue
- Emettre des hypothèses
- Identifier les facteurs déterminants de la situation décrite
- Adopter une posture permettant de remettre en cause ses actes professionnels et ses comportements
- Entendre et accueillir les retours
- Se distancier de ses vécus émotionnels et affectifs
- Prendre du recul sur ses pratiques et ses comportements
- Utiliser des théories et modèles explicatifs
- Exploiter l'analyse pour maintenir ou améliorer ses pratiques d'animation, d'accompagnement et de communication
- Planifier régulièrement des temps dédiés à l'analyse de sa pratique professionnelle
- Organiser l'espace pour favoriser les échanges
- Respecter son rôle dans une analyse de pratiques collective
- Adopter une posture bienveillante vis-à-vis de soi-même et des autres
- Poser un cadre de communication permettant d'échanger avec des pairs de manière bienveillante
- Transmettre aux acteurs concernés des propositions d'évolution du fonctionnement du dispositif ou de l'organisation
- Connaissance des démarches et règles de l'analyse de pratique
- Connaissance de l'approche réflexive
- Connaissance de références théoriques et méthodologiques sur l'animation, l'accompagnement et la communication

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

ORGANISATION VIAL :

Mme Virginie Billiet, référente handicap info@vial-formations.fr
Mme Virginie Billiet, responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur référent, en cours d'affectation

Contacts :

Référente handicap: info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42
Assistante de direction: info@vial-formations.fr
Responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur Référent :
Secrétariat général: 04 68 90 53 42
Support technique : vialspprt@gmail.com

Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale : 24h)

Ressources pédagogiques et techniques

- Mise en place des ECF (Evaluation en Cours de Formation) avec l'aide du formateur référent



SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Mise à disposition en ligne de documents supports à télécharger librement
- Accès illimité à la plateforme de cours 24/7;
- Cours théoriques au format vidéo;
- Formations accessibles via un ordinateur ou une tablette;
- Assistance technique par téléphone, et email (vialspprt@gmail.com)

Modalités d'évaluation

ECF (Évaluation en Cours de Formation)

Suivi des connexions à la plateforme

Travaux dirigés à rendre

Travaux pratiques à exécuter

Stage professionnel au sein d'une entreprise (obligatoire)

Rédaction d'un dossier professionnel (obligatoire)

Validation de l'ensemble des blocs de compétences,

Validation partielle possible des blocs individuellement. Obtention par validation des examens continus.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Livret de suivi de formation complété par le stagiaire et le formateur référent.
- Livret ECF complété à la fin de l'action de formation par le formateur référent.
- Dossier professionnel obligatoire à remplir par le bénéficiaire.
- Certificat de réalisation signé par le stagiaire et le formateur.
- Convention de formation professionnelle.
- Relevés de connexion à la plateforme e learning.
- Entretien téléphonique et visio-conférence avec le formateur référent pour la validation des compétences acquises
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation.
- La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures par l'apprenant.
- Suivi d'assiduité réalisé par notre responsable pédagogique qui est dédiée et disponible par téléphone et courriel : responsable.pedagogie34@gmail.com (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h);

Prix : 3750.00

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction : 100%

Taux de réussite : 75%

Examen final

Dans un délai maximum de 6 mois à l'issue de l'action de formation, vous recevrez une convocation pour vous présenter en présentiel sur 2 à 3 journées de certification. Une convocation officielle vous sera adressée par courriel ou courrier simple au moins 30 jours avant la date de début de l'examen par le centre qui vous accueillera.

Sauf en cas de force majeure ou de justificatif médical, les stagiaires en formation dans l'organisme VIAL Formations - Franchise YYYOURS FORMATIONS s'engagent à se présenter sur les plateaux techniques dont le lieu sera précisé sur la convocation 30 jours avant le début de l'examen.

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Analyser ses pratiques professionnelles	00 h 55 min	Au début de l'épreuve, le candidat tire un sujet au sort parmi les 6 sujets possibles, sous la supervision du jury Durant 45 min et hors de la présence du jury, le candidat réalise l'analyse

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

			<p>de pratique professionnelle sur une situation professionnelle vécue correspondant au sujet tiré au sort, et il prépare sa restitution orale.</p> <p>Durant 10 min, le candidat présente à l'oral l'analyse de pratiques professionnelles sur le sujet tiré au sort.</p> <p>Cette évaluation se déroule au début de l'examen.</p>
--	--	--	---

Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

Entretien technique	<p>Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours</p> <p>Tutorer les apprenants à distance</p>	00 h 20 min	jury interroge le candidat à partir d'un guide d'entretien.
Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
Questionnement à partir de production(s)	<p>aborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande</p> <p>Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité</p> <p>Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité</p> <p>anier une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités</p> <p>Evaluer les acquis de formation des apprenants</p> <p>médier aux difficultés individuelles d'apprentissage</p> <p>ccompagner les apprenants dans leur parcours de formation</p> <p>Accompagner le développement professionnel des apprenants</p> <p>Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité</p>	00h35min	<p>questionnement à partir de productions est organisé en 4 parties correspondant aux quatre activités types.</p> <ul style="list-style-type: none"> Activité type « Concevoir et préparer la formation » <p>chapitre 1 du dossier technique + 20 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury</p> <ul style="list-style-type: none"> Activité type « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants » <p>chapitre 2 du dossier technique + 15 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury</p> <ul style="list-style-type: none"> Activité type « Accompagner les apprenants en formation » <p>chapitre 3 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury</p> <ul style="list-style-type: none"> Activité type « Incrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises » <p>chapitre 4 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le</p>



SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



	Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité		candidat + 10 min de questionnement par le jury
Entretien final		00h10 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03h00 min	

Le délai d'accès au jury est de la responsabilité du certificateur, il ne peut pas dépasser 6 mois après la fin effective de l'action de formation, sauf en cas de force majeure.

Documents délivrés à l'issue de la formation

Parchemin de certification délivré par le certificateur (les titres professionnels sont délivrés par le Ministère du Travail)

Copie du livret de suivi de formation

Copie du livret ECF

Copie du dossier professionnel

Un certificat de réalisation

Modalité d'obtention de la certification

Par validation de l'ensemble des blocs de compétences qui composent le titre, validation partielle possible des blocs individuellement.

Équivalences, passerelles suites de parcours et débouchés

- . Niveau équivalent obtenu à l'issue de la certification : Bac+2
- . Les débouchés du métier :
 - Formateur, formateur d'adultes,
 - Formateur technique
 - Animateur de formation
 - Formateur consultant...
 - Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	2516	133	78	68	56